



Les certifications sont le fruit d'un travail collectif. C'est réellement l'assimilation par chacun des agents de nouveaux processus qui permet de changer en profondeur notre entreprise et de nous maintenir aux plus hauts standards internationaux

Jocelyne EDZO NKILI,
Directrice de la Qualité SOBRAGA



JANVIER 2022

BIENVENUE CHEZ NOUS À LA DECOUVERTE DU SERVICE METROLOGIE



Ce mois-ci, nous partons à la découverte du service Métrologie. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec Mr Marcellin EKOMI KOWET, responsable du service.

1. Bonjour, Monsieur EKOMI, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle EKOMI Marcellin, ingénieur en génie électrique, 22 ans d'expérience au sein du département maintenance. J'ai servi 8 ans au service électrique de LBV, 5 ans comme chef d'atelier électrique à l'usine de FCV, 5 ans comme responsable électrique conditionnement ONE-WAY. Et depuis décembre 2018, j'occupe le poste de responsable de l'atelier.

Afin de pouvoir appréhender les différents contours de la fonction métrologie, j'ai été envoyé en Côte d'Ivoire suivre une formation en métrologie. Mon rôle est d'assurer la fonction métrologie, donc la coordination de toutes les activités tant sur le plan national, qu'international (gestion de certains prestataires agréés).

2. Qu'est-ce que le service métrologie ?

Le service métrologie a pour principale mission de contrôler tous les organes de mesure embarqués sur les équipements tels les laveuses de bouteilles, pasteurisateurs, soutireuses, souffleuses, balances, les silos... Notons que lorsqu'on parle de mesure, on parle également de qualité.

3. De combien de personnes est composé le

service métrologie ?

Le service métrologie est composé de trois personnes. Les deux autres membres de mon équipe sont M. MBOULA Darlino et Mme TOMEDI MBONGO Isabelle Nadine, Ép. KABORE, tous deux techniciens en métrologie.

Ils assurent au quotidien tous les travaux pratiques en métrologie industrielle et légale par l'entremise d'une programmation sur DimoMaint.

4. Pouvez-vous définir ce qu'est la métrologie, mais également nous expliquer la différence entre métrologie légale et industrielle ?

La métrologie est la science de la mesure. Elle vise à créer, développer et maintenir des étalons de référence reconnus (matérialisation d'une grandeur donnée dont on connaît la valeur avec une grande exactitude).

La métrologie industrielle ou scientifique, permet de garantir les mesures, par exemple d'un processus de fabrication, souvent dans le cadre d'un contrôle qualité lié à un système de management de la qualité. Elle s'applique au quotidien.

La métrologie légale, quant à elle est liée aux mesures sur lesquelles s'appliquent des exigences réglementaires, autrement dit les lois, les textes juridiques, les règles et réglementations régissant une activité sociale. C'est un outil pour la protection des

consommateurs, qui regroupe un ensemble d'exigences et de procédures de contrôle imposées par l'État. Le but est de garantir la fiabilité des équipements de mesures ainsi que la bonne application des lois et règlements.

En plus du Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises, nous travaillons avec des prestataires nationaux (ISM Gabon, AGANOR), mais aussi des prestataires internationaux (CIPEM, HUMEAU et ACTEMIUM).

5. En métrologie, quelle est la différence entre l'étalonnage et la vérification ?

L'étalonnage permet de connaître l'erreur de l'instrument et en cas de défaut de justesse de la compenser en appliquant une correction. La vérification quant à elle, permet de confirmer que l'erreur de mesure est plus petite que l'EMT (Erreur Maximale Tolérée).

6. Quelle sont les normes qui traitent spécifiquement de la mesure et de la métrologie ?

Nous avons la norme NF en ISO 17025 qui est une norme Internationale qui spécifie les exigences de la qualité et de compétence applicables aux laboratoires d'essais et d'étalonnages.

VERSION EN LIGNE
Scannez



AH BON !

Remise de goodies au personnel de la Sobraga, en présence de la section syndicale de Libreville le jeudi 6 janvier à 10h du côté de Sovingab.



FLASH RH Nouvelle embauche RH

Le Groupe Castel Gabon a eu le plaisir d'accueillir depuis le 15 décembre 2021, **M. MOUANDA MIHINDOU Yannick Loyck**, en tant que **Senior Legal Advisor**, autrement dit juriste, dont les missions se définissent par :

- Le conseil et le support de l'ensemble des Directions, Départements, Divisions, et Services ;
- Le suivi du Pré-Contentieux, du contentieux et relations avec les conseils externes ;
- La rédaction, validation et gestion des contrats et actes juridiques ;
- La veille juridique ;
- Le suivi des formalités administratives.

Il aura pour principales missions de défendre les intérêts de la Sobraga, Sovingab et Soboleco, ainsi que prévenir les risques, de veiller à l'application des lois et réglementations.

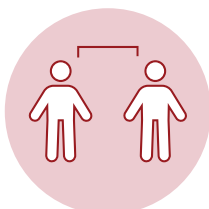
Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



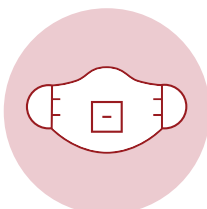
*Respectons toujours
les Gestes Barrières*



LAVEZ FRÉQUEMENT
VOS MAINS



GARDEZ VOS
DISTANCE



PORTEZ VOTRE
MASQUE



ÉVITEZ LES
ATTOUPEMENTS

Sobraga
Les Brasseries du Gabon

STOP

COVID-19

ESBIDJI GAME

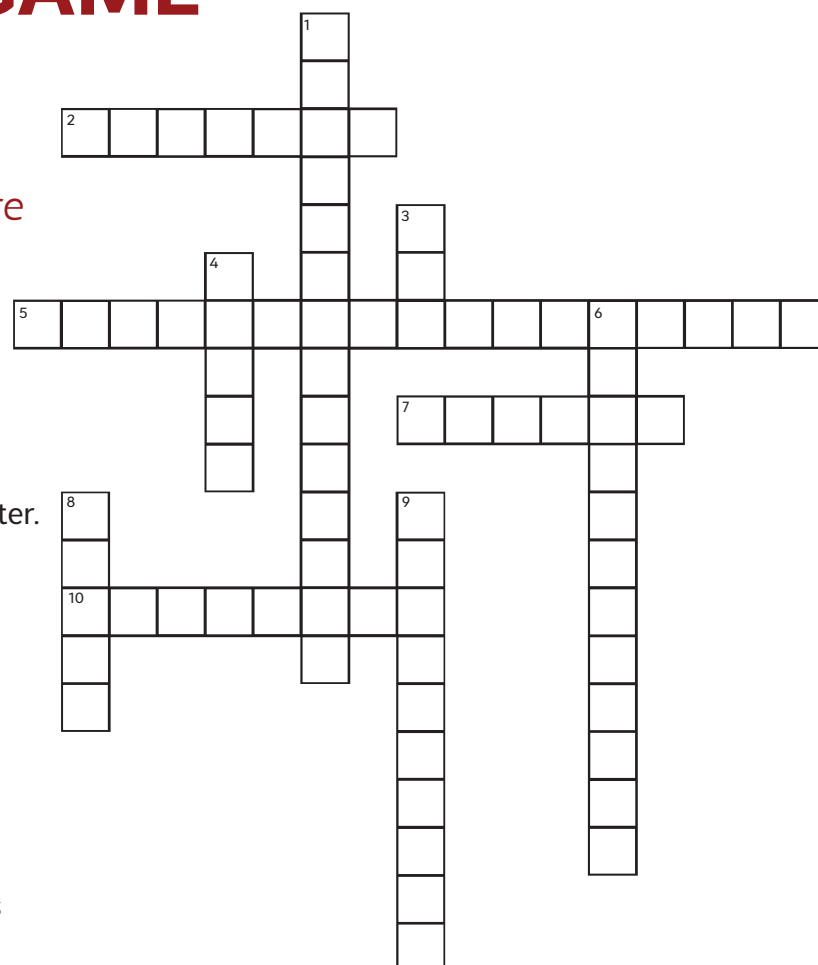
Qui se cache derrière
ces indices.

HORIZONTALE

2. J'ai 6 étoiles
5. Je suis le patron des vins
7. Un goût puissant à dompter.
10. Black brille dans tout

VERTICALE

1. Les racines de nos terres
3. Faites le plein d'énergie
4. L'eau, la vie...
6. Je fais des bulles
8. Le chevron
9. Je suis la reine des bières



LES GAGNANTS DU ESBIDJIGAME DE DÉCEMBRE :

Chandrel **MOUKETOU**, Jeffry **ONDO**, Nixon **LENDOYE**, Nathalie **CASTANE**,
Claude **TOUNOU**.

